|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 19 février 2018 |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 4/12**CE 12/MA | – Aux administrations des Etats Membres de l'Union; – aux Membres du Secteur UIT-T; – aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 12;– aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| Tél.: | +41 22 730 6828 |
| Fax: | +41 22 730 5853 |
| E-mail: | tsbsg12@itu.int |
| Web: | <http://itu.int/go/tsg12> |
| Objet: | **Réunion de la Commission d'études 12;Genève,** **1-10 mai 2018** |

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion de la Commission d'études 12 (*Qualité de fonctionnement, qualité de service et qualité d'expérience*), qui aura lieu au siège de l'UIT, à Genève, du 1er au 10 mai 2018 inclus.

Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068/fr), un nouveau système d'inscription sera utilisé pour cette manifestation: les demandes d'inscription devront désormais être approuvées par les coordonnateurs. En outre, avec ce nouveau système, les processus de demandes de bourses et de visas seront modifiés; des précisions relatives à ces nouvelles dispositions figurent à l'Annexe A.

La Commission d'études 12 de l'UIT-T joue un rôle de chef de file en ce qui concerne l'élaboration de normes internationales sur la qualité de fonctionnement, la qualité de service et la qualité d'expérience. Ses travaux couvrent l'ensemble des terminaux, des réseaux, des services et des applications, allant de la transmission de la parole sur des réseaux fixes à commutation de circuits aux applications multimédias en accès sans fil sur des réseaux en mode paquet. Les normes élaborées par la Commission d'études 12 sont très utiles aux opérateurs pour leur permettre de fournir le niveau de service nécessaire pour attirer et fidéliser les clients, et les autorités de régulation demandent des conseils techniques à la Commission d'études 12 pour faire évoluer leurs marchés nationaux vers un niveau élevé de qualité de service/qualité d'expérience.

La réunion s'ouvrira à 11 heures le premier jour. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'[entrée du bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). L'attribution quotidienne des salles de réunion sera affichée sur les écrans placés dans les locaux du siège de l'UIT et sera disponible en ligne [ici](http://handle.itu.int/11.1002/apps/meeting-rooms).

Une session de formation pratique d'une journée sur la réduction de l'écart en matière de normalisation (BSG), s'adressant aux délégués des pays en développement, est prévue le 2 mai 2018 (à confirmer).

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 1er mars 2018 | – Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T pour lesquelles une traduction est demandée ([au moyen du système direct de publication des documents en ligne](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/Default.aspx?groupid=T17-SG12)). |
| 20 mars 2018 | – Soumission des demandes de bourses (au moyen du formulaire en ligne d'inscription disponible sur la [page d'accueil de la Commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/12/Pages/default.aspx); plus de précisions à l'Annexe A).– Soumission des demandes de service d'interprétation (au moyen du formulaire en ligne d'inscription disponible sur la [page d'accueil de la Commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/12/Pages/default.aspx)). |
| 1er avril 2018 | – Inscription préalable (au moyen du formulaire en ligne d'inscription disponible sur la [page d'accueil de la Commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/12/Pages/default.aspx)).– Soumission des demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (au moyen du formulaire en ligne d'inscription disponible sur la [page d'accueil de la Commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/12/Pages/default.aspx); plus de précisions à l'Annexe A). |
| 18 avril 2018 | – Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T ([au moyen du système direct de publication des documents en ligne](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/Default.aspx?groupid=T17-SG12)). |

Des informations pratiques concernant la réunion sont données dans l'**Annexe A**. Un projet d'**ordre du jour** et un projet de **programme de travail** de la réunion, établis par M. Kwame Baah‑Acheamfuor (Ghana), figurent **respectivement** dans les **Annexes B et C**.

Note: J'ai l'honneur de vous informer que le projet de nouvelle Recommandation UIT-T E.831 "Indice de gestion de l'expérience des clients applicable aux services les plus prisés sur les réseaux des opérateurs visant à noter la qualité des services offerts aux clients en ce qui concerne les principaux paramètres de performance du réseau", a fait l'objet de deux observations sur le fond pendant la période du dernier appel indiquée dans l'annonce AAP-21, datée du 1er octobre 2017. L'examen de ces observations étant toujours en cours et une réunion de la commission d'études devant se tenir prochainement, le Président de la Commission d'études 12 a décidé, d'entente avec le TSB, que le projet de Recommandation susmentionné serait examiné en vue de son approbation à la réunion de la Commission d'études 12 qui se tiendra du 1er au 10 mai 2018 à Genève, conformément à la Recommandation UIT-T A.8, tel que mentionné dans l'annonce TSB AAP-29, datée du 16 février 2018.

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| *(signé)*Chaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg12CE 12 de l'UIT-T |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes**: 3

**ANNEXE A**

**MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS**

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**:La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T/[titulaires d'un compte TIES](http://www.itu.int/TIES/index-fr.html).

**INTERPRÉTATION**: En raison de restrictions budgétaires, un service d'interprétation sera assuré lors de la séance plénière de clôture de la réunion si des Etats Membres en font la demande, en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription ou en envoyant une demande par écrit au TSB, **six semaines au moins avant le premier jour de la réunion**.

Des équipements de **RÉSEAU LOCAL SANS FIL** sont à la disposition des délégués dans toutes les salles de réunion de l'UIT (SSID: "ITUwifi", mot de passe: itu@GVA1211). Des informations détaillées sont disponibles sur place et sur le site web de l'UIT‑T (<http://itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

Les délégués de l'UIT‑T ont accès, pendant la durée de la réunion, à des **CONSIGNES électroniques** au moyen de leur badge d'identification RFID. Les casiers sont situés immédiatement après la zone d'enregistrement au rez‑de-chaussée du [bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf).

Des **IMPRIMANTES** sont disponibles dans les salons des délégués et près de toutes les [principales salles de réunion](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). Pour éviter de devoir installer des pilotes sur leur ordinateur, les délégués peuvent imprimer des documents en les envoyant par courrier électronique à l'imprimante souhaitée ("e-print"). Voir les détails à l'adresse: <http://itu.int/ITU-T/go/e-print>.

Le Service d'assistance informatique de l'UIT (servicedesk@itu.int) peut **PRÊTER DES ORDINATEURS PORTABLES** aux délégués, dans l'ordre des demandes.

**INSCRIPTION** **PRÉALABLE, NOUVEAUX DÉLÉGUÉS ET BOURSES**

**INSCRIPTION PRÉALABLE**:L'inscription préalable doit se faire en ligne depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant le début de la réunion**. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

Les **NOUVEAUX DÉLÉGUÉS** sont invités à suivre un programme de mentorat comprenant une séance d'accueil et d'information après leur arrivée, une visite guidée des locaux du siège de l'UIT et une présentation des travaux de l'UIT-T. Si vous souhaitez en bénéficier, veuillez cocher la case correspondante dans le formulaire d'inscription. Un guide rapide pour les nouveaux délégués est disponible [ici](https://www.itu.int/en/ITU-T/info/Documents/ITU-T-Newcomer-Guide.pdf). Toute demande est à adresser à l'équipe chargée des membres de l'UIT-T (ITU‑Tmembership@itu.int).

**BOURSES**: Deux bourses partielles par administration pourront être accordées, en fonction des ressources financières disponibles, afin de faciliter la participation [des pays les moins avancés ou des pays à faible revenu](http://www.itu.int/en/ITU-T/info/Documents/list-ldc-lic.pdf). Dans le cadre du nouveau système d'inscription, les formulaires de demande de bourse seront envoyés aux délégués ayant coché la case correspondante du formulaire d'inscription; l'inscription préalable à la réunion est obligatoire. **Les demandes de bourses doivent parvenir six semaines au moins avant le début de la réunion; il est donc fortement conseillé de s'inscrire à la manifestation et d'amorcer le processus de demande sept semaines au moins avant la date de la réunion.**

**SÉJOUR À GENÈVE: HÔTELS, TRANSPORTS PUBLICS ET VISAS**

**SÉJOUR À GENÈVE**: Des informations pratiques à l'intention des délégués assistant aux réunions de l'UIT à Genève sont disponibles à l'adresse: <http://itu.int/en/delegates-corner>.

**HÔTELS OFFRANT DES TARIFS RÉDUITS**: Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: <http://itu.int/travel/>.

**DEMANDE DE VISA**: Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé **au moins un mois avant la date de votre arrivée en Suisse** auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa. Les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, **au plus tard un mois avant la date de la réunion**. Les demandes sont à envoyer à la Section des voyages de l'UIT (travel@itu.int), avec la mention "**assistance pour le visa**".

**ANNEXE B**

**Projet d'ordre du jour de la réunion**

1) Ouverture de la réunion

2) Adoption de l'ordre du jour

3) Examen de la possibilité de remplacer des Vice-Présidents de la CE 12 (Argentine, Chine)

4) Sollicitation des participants concernant les éventuelles déclarations de DPI conformément à la politique de l'UIT-T

5) Suivi et rapports sur l'état d'avancement des activités intérimaires (depuis septembre 2017)

5.1) Approbation des rapports de la deuxième réunion de la CE 12 et de la troisième réunion du GT 2/12

5.2) Point sur les projets de Recommandations ayant fait l'objet d'un consentement

5.3) Activités intérimaires et ateliers de la CE 12

5.4) Temps forts des dernières réunions des Présidents/du GCNT

6) Point de la situation concernant les Rapporteurs, les Rapporteurs chargés de liaison et d'autres fonctions

7) Passage en revue et attribution des documents

8) Horaires des séances ad hoc

9) Discussion sur les Questions 1/12 et 2/12, notamment

9.1) Activités futures

9.2) Réduction de l'écart en matière de normalisation

9.3) Point de la situation concernant les Manuels et autres publications

10) Réunions des groupes de travail, y compris les séances ad hoc

11) Rapports des réunions des groupes de travail, notamment

11.1) Consentement/détermination/suppression de Recommandations

11.2) Approbation de rapports techniques/textes informatifs

11.3) Notes de liaison à envoyer/communications

12) Examen du programme de travail de la CE 12

13) Réunions et activités futures

14) Divers

15) Remerciements et clôture de la réunion

16) Webinaire sur les résultats de la réunion

**Annexe C**

**Projet de programme de travail de la réunion**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Matin** | **Après-midi** |
| Mardi 1er mai |  | Plénière d'ouverture de la réunion de la Commission d'études 12  | Ouverture successive des réunions des Groupes de travail 1, 2 et 3/12  |
| Mercredi 2 mai | Séances ad hoc (en parallèle) pour les Questions des différents groupes de travail | Séances ad hoc (en parallèle) pour les Questions des différents groupes de travail |
| A confirmer: formation pratique sur la réduction de l'écart en matière de normalisation | A confirmer: formation pratique sur la réduction de l'écart en matière de normalisation |
| Jeudi 3 mai | Séances ad hoc (en parallèle) pour les Questions des différents groupes de travail | Séances ad hoc (en parallèle) pour les Questions des différents groupes de travail |
| Vendredi 4 mai | Séances ad hoc (en parallèle) pour les Questions des différents groupes de travail | Séances ad hoc pour les Questions 1 et 2/12 |
| **WEEK-END** |
| Lundi 7 mai | Séances ad hoc (en parallèle) pour les Questions des différents groupes de travail | Séances ad hoc (en parallèle) pour les Questions des différents groupes de travail |
| Mardi 8 mai  | Séances ad hoc (en parallèle) pour les Questions des différents groupes de travail | Séances ad hoc (en parallèle) pour les Questions des différents groupes de travail |
| Mercredi 9 mai | Clôture successive des réunions de Groupes de travail 3, 2 et 1/12  |
| Jeudi 10 mai | Séance de l'équipe de direction | Plénière de clôture de la réunion de la Commission d'études 12  | Plénière de clôture de la réunion de la Commission d'études 12 | Webinaire sur les résultats de la réunion |

**Notes du TSB:**

1) Séances de l'équipe de direction de la CE 12: 30 avril, 14 h 00-17 h 00, et 10 mai, 9 h 00‑10 h 30.

2) A confirmer: formation pratique sur la réduction de l'écart en matière de normalisation pour les délégués des pays en développement, 2 mai, 9 h 00-12 h 30 et 14 h 00-17 h 30.

3) Accueil des nouveaux participants aux travaux de la CE 12 et visite des locaux de l'UIT; 1er mai, 10 h 30‑11 h 00; point de rencontre: réception du bâtiment Montbrillant. Veuillez noter qu'à l'issue de la visite guidée, les nouveaux participants seront conduits à la salle où se tiendra la séance plénière d'ouverture, qui débutera à 11 heures.

4) Présentation des travaux de la CE 12 aux nouveaux participants et discussion entre les nouveaux participants et la direction de la CE 12, mercredi 2 mai, 13 h 00-14 h 00.

5) Les séances plénières de clôture auront lieu de 10 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 30.

6) Toutes les autres séances auront lieu de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30, avec 30 minutes de pause au milieu.

7) Webinaire sur les résultats de la réunion (Recommandations ayant fait l'objet d'un consentement, Suppléments et Rapports techniques approuvés, etc.), 10 mai, 15 h 45-16 h 30.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_